

ceux qui avaient fait à Charlemagne des rapports aussi défavorables sur les ecclésiastiques d'Italie; il rejeta l'imputation de l'odieux commerce des esclaves sur les Grecs, qui pirataient le long des côtes de Lombardie, et enlevaient les jeunes filles pour les vendre aux Arabes. Il affirma que pour punir ces flibustiers, il avait même fait brûler une grande partie de leurs vaisseaux dans le port de Centumcelles. Le fait de l'incendie des navires était vrai; mais le saint-père avait exercé cette vengeance contre les Grecs parce qu'ils s'étaient réunis aux Napolitains pour ravager les patrimoines et les terracines de Saint-Pierre, et non dans l'intention d'arrêter leurs pirateries. Le roi se contenta des explications d'Adrien, et retourna dans son royaume pour rassembler ses nombreuses armées et marcher à de nouvelles conquêtes.

Pendant que le pontife affermissait sa domination en Italie, les affaires ecclésiastiques prenaient en Orient un caractère de gravité qui appelait toute l'attention d'Adrien.

Taraise, créature du saint-siège, venait d'être ordonné patriarche de Constantinople. Avant d'accepter cette dignité, le prélat avait exigé que l'impératrice Irène et son fils Constantin jurassent solennellement d'assembler un concile pour juger l'hérésie des iconoclastes. Cette mesure, qui, d'après le rapport du cardinal Baronius, avait été concertée entre Taraise et Adrien, devait avoir pour résultat non un jugement équitable, mais une condamnation certaine et l'extermination des hérétiques.

Irène, ignorant cette machination, écrivit à l'évêque de Rome pour le prévenir, au nom de l'empereur, de la détermination qu'elle avait prise d'assembler un synode universel,

afin de décider la question du culte des images. « Nous vous » prions, saint-père, écrivait Irène, de vous rendre à cette » importante assemblée, pour confirmer par votre témoignage » l'ancienne tradition de l'Église latine relativement aux re- » présentations. Nous promettons de vous recevoir avec tous » les honneurs et les égards dus à votre dignité. Cependant, » si les intérêts de votre siège rendent votre présence indis- » pensable à Rome, envoyez-nous des ambassadeurs recom- » mandables par leurs talents et par leur prudence. »

Taraise, de son côté, adressa des lettres de convocation aux évêques et aux prêtres d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Le prélat faisait sa profession de foi sur la trinité, sur l'incarnation et sur l'invocation des saints; il condamnait les hérétiques, approuvait les six conciles œcuméniques et l'anathème prononcé contre les destructeurs des images; il terminait par une injonction formelle à tous les évêques de se rendre à Constantinople ou d'envoyer leurs légats pour concourir avec lui à la réunion des Églises.

Adrien répondit à l'empereur en ces termes : « Prince, » votre bisaïeul, excité par les conseils funestes des impies, » a enlevé les images des basiliques de ses états, au grand » scandale des fidèles. Pour arrêter le mal, les deux papes » Grégoire, nos illustres prédécesseurs, lui avaient écrit plu- » sieurs lettres, dans l'affliction de leur âme, et le suppliaient » de rétablir le culte sacré qu'il appelait idolâtre; mais il ne » s'est point rendu à leurs prières.

» Depuis cette époque, leurs successeurs Zacharie, » Étienne III, Paul et Étienne IV, ont adressé vainement la » même prière à votre aïeul et à votre père; enfin, à notre

» tour, nous vous supplions comme eux, en toute humilité, de  
 » faire observer en Grèce le culte des images, suivant la tradi-  
 » tion de l'Église. Nous nous prosternons à vos pieds, et nous  
 » vous conjurons devant Dieu de rétablir les autels des saints  
 » à Constantinople et dans toutes les autres villes de votre em-  
 » pire. Et s'il est nécessaire d'assembler un concile pour ac-  
 » complir cette réforme et pour condamner l'hérésie des ico-  
 » noclastes, nous y consentirons, mais à la condition que le  
 » faux synode qui avait déclaré notre culte idolâtre sera ana-  
 » thématisé en présence de nos légats. Vous nous enverrez  
 » une déclaration avec serment, au nom de l'impératrice votre  
 » mère et au nom du patriarche Taraise et du sénat, de nous  
 » accorder une entière liberté de discussion, de rendre à nos  
 » légats tous les honneurs que vous rendriez à notre per-  
 » sonne même, et de les défrayer de toutes leurs dépenses.

» Nous vous prions également de nous faire restituer les  
 » patrimoines de Saint-Pierre qui nous avaient été donnés par  
 » les empereurs vos ancêtres pour le luminaire de l'église,  
 » pour la nourriture des pauvres et pour l'entretien de nos  
 » prêtres et de nos moines. Nous réclamons encore de votre  
 » piété le droit de consacrer les métropolitains et les évêques  
 » qui sont de notre juridiction, droit que vos prédécesseurs  
 » avaient usurpé au mépris des traditions anciennes.

» Nous avons été surpris d'apprendre qu'on donnait au  
 » patriarche de Constantinople le titre d'universel; car le  
 » siège de votre capitale n'aurait pas même le second rang  
 » dans l'Église sans notre consentement; et quand vous le  
 » nommez œcuménique, vous prononcez un sacrilège.

» Votre patriarche Taraise nous a envoyé sa profession de

» foi, qui nous a été très-agréable; et quoique le nouveau  
 » prélat soit sorti du rang des laïques pour être élevé immé-  
 » diatement à la dignité épiscopale, nous approuvons son  
 » élection, et en sa faveur nous consentons à violer les ca-  
 » nons de l'Église, parce que nous espérons qu'il concourra  
 » fidèlement au rétablissement du culte des images. »

Adrien exalte ensuite les vertus et la gloire du roi de France; il répète au prince que Charlemagne, soumis aux ordres de l'Église romaine, lui fait constamment des donations solennelles en châteaux, en patrimoines, en villes et en provinces, qu'il enlève aux Lombards, et qui appartenaient au saint-siège, disait-il, par droit divin. Il ajoute que le monarque français a soumis à ses armes toutes les nations barbares de l'Occident, et qu'il envoie chaque jour des chariots chargés d'or pour le luminaire de Saint-Pierre et pour l'entretien du clergé et des nombreux couvents de Rome.

Constantin et l'impératrice Irène, sa mère, accédèrent à tous les désirs du pape; le concile fut définitivement convoqué, et les évêques d'Orient ainsi que les légats du pontife se rendirent à Constantinople, où le concile commença ses séances.

Les iconoclastes, qui avaient deviné les secrètes intentions de leurs adversaires pour leur entière destruction, ameutèrent le peuple contre les ambassadeurs du saint-siège et les obligèrent à quitter la ville. Le patriarche, les prélats orientaux et les grands dignitaires de l'empire choisirent alors la ville de Nicée pour continuer le synode, et reprirent les sessions dans l'église de Sainte-Sophie.

Le concile était composé de trois cent soixante-dix-sept évêques, de vingt abbés, d'un grand nombre de moines, des

envoyés du pontife et des commissaires de l'empereur. La question des images fut d'abord examinée, et après sept séances consécutives, Théodore, chef du clergé de Tauriane, dans la Sicile, chargé par les Pères de résumer les débats de l'assemblée, prit la parole en ces termes : « Au nom » du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Mes frères, après avoir » employé le silence des nuits pour pénétrer notre esprit des » questions qui nous étaient soumises, et qui avaient été agi- » tées dans cette assemblée redoutable, nous venons vous ap- » porter le fruit de nos travaux et de nos veilles.

» Votre sagesse a décidé que les saintes images, soit de » couleur, soit de pierre, de bois, d'or et d'argent, soit de » quelque autre matière convenable, seront exposées à la » vénération des fidèles ; dans les églises, sur les vases, sur » les ornements et les vêtements sacrés, sur les murailles et » sous les voûtes, dans les demeures particulières et même » sur les chemins, savoir : les représentations de notre Sei- » gneur Jésus-Christ, de sa sainte mère, des anges et de tous » les saints. Car plus on contemple ces images et plus le peu- » ple crédule est excité à aimer la religion et ses ministres.

» Cependant on ne rendra pas à ces figures la véritable » latrie qui ne convient qu'à la nature divine, mais seule- » ment le salut et l'adoration d'honneur ; on approchera » d'elles l'encens et le luminaire, suivant le rite observé à » l'égard de la croix, des Évangiles et des autres choses sa- » crées. Telle est la doctrine des Pères et la tradition de l'É- » glise catholique. Les chrétiens qui oseront enseigner d'au- » tres croyances seront regardés comme des hérétiques, et » nous ordonnons qu'ils soient déposés s'ils sont ecclésiasti-

» ques, et qu'ils soient excommuniés s'ils sont laïques. »

Après cette décision du concile, Constantin et l'impératrice sa mère rétablirent les images dans toutes les basiliques grecques et même dans leurs palais. Les légats du pape retournèrent à Rome et rapportèrent les actes du synode, qui furent traduits en latin et déposés dans les archives du palais de Latran. Cette version était tellement obscure et inintelligible, qu'aucun des clercs de la cour apostolique ne voulut ni la lire ni en prendre des copies ; et lorsque, dans le siècle suivant, Anastase le bibliothécaire eut besoin de consulter les actes de ce synode pour ses travaux historiques, il fut obligé de faire une traduction nouvelle sur l'original grec.

Charlemagne revint encore en Italie, à la prière du pontife, pour combattre le duc de Bénévent, qui avait osé défendre à ses sujets de grossir l'épargne de Saint-Pierre. Le malheureux duc fut dépouillé de ses meilleures villes : Sora, Arces, Aquin, Theano et Capoue, envahies par les Français, furent ajoutées aux domaines du pape.

Tassillon, duc de Bavière, qui avait encouru l'indignation du roi de France, envoya un évêque et un abbé à Rome pour supplier le pape d'intercéder auprès du prince, afin d'obtenir de sa clémence un traité de paix. Malgré la justice de son ressentiment contre le duc, Charlemagne accueillit favorablement la proposition d'Adrien ; et pour terminer les contestations, il consentit à recevoir les ambassadeurs de Tassillon. Le pape réclama aussitôt le prix de son intervention ; mais les envoyés du prince ayant déclaré qu'ils n'étaient point autorisés à payer immédiatement au pontife les sommes promises par leur souverain, Adrien, trompé dans

son avarice, lança aussitôt une excommunication terrible contre le duc de Bavière et contre tous ses sujets; il déclara que les Français étaient absous à l'avance de tous les crimes qu'ils commettraient dans le pays ennemi; et que Dieu leur ordonnait, par son vicaire, de violer les filles, d'égorger les femmes, les enfants, les vieillards; d'incendier les villes et de passer tous les habitants au fil de l'épée.

Adrien envoya cette bulle d'anathème au roi des Franks, qui était retourné dans ses états. En même temps d'autres députés vinrent lui remettre les actes du concile de Nicée pour qu'il les fit examiner par les évêques d'Occident qui n'avaient pas été convoqués à cette assemblée universelle. Les prélats des Gaules trouvèrent la décision du clergé grec contraire au rite de l'Église gallicane, qui permettait d'avoir des images dans les temples comme ornements, et non pour leur rendre un culte sacrilège. Ils composèrent alors, au nom du roi, un écrit divisé en quatre livres, avec une grande préface dans laquelle ils s'exprimaient ainsi : « Des évêques chrétiens, » rassemblés en concile dans la Bithynie, ont osé rejeter » comme profanes les saintes images que nos pères avaient » placées dans les basiliques pour l'ornement des enceintes » sacrées, et pour rappeler au peuple les principaux évé- » nements de l'histoire chrétienne. Cette assemblée sacrilège » attribuait ainsi aux images ce que le Seigneur a dit des » idoles, et rendait grâces à l'empereur Constantin de les » avoir brisées pour garantir les hommes de l'idolâtrie.

» Depuis cette époque un nouveau concile tenu dans la » ville de Nicée est tombé dans une erreur opposée; non- » seulement il a anathématisé le premier synode en le décla-

» rant impie, mais encore il prétend contraindre les fidèles » à se prosterner devant les images et à leur rendre un culte » idolâtre.

» Les actes de ce concile, composé de Pères ignorants et » de moines stupides, nous ayant été présentés, nous nous » sommes empressés de rejeter les doctrines ridicules qu'ils » commandent, et nous avons entrepris cet ouvrage d'après » l'avis des évêques de notre royaume, pour réfuter les er- » reurs grossières des prêtres d'Orient et les propositions » plus absurdes encore du clergé de Rome. »

Charlemagne, dans ses livres, défend d'appeler saintes des images qui n'ont aucune sainteté, ni naturelle ni acquise. Il condamne le culte qu'on leur rend, et rapporte, pour autoriser son opinion, le célèbre passage de la Bible où il est dit que le patriarche Abraham adora les enfants de Heth, faisant observer qu'il s'agit dans ces paroles d'une vénération, ou plutôt d'un hommage mondain, et non d'une adoration religieuse. Il répond victorieusement aux sophismes tirés des écrits des Pères, et allégués par le concile de Nicée, sur l'utilité des représentations dans les basiliques.

Il proscriit le culte, l'adoration, l'hommage ou l'honneur qu'on rendait aux images, en pliant les genoux, en inclinant la tête, ou en offrant de l'encens. « S'il ne faut adorer, dit-il, » ni les anges ni les hommes, il faut encore moins adorer » les images, qui n'ont point de raison, et ne sont dignes ni » de vénération ni de salutation, puisqu'elles ne peuvent ni » voir, ni entendre, ni comprendre..... »

Enfin le prince termine sa préface en flétrissant la conduite d'un abbé qui avait osé soutenir en plein concile qu'il

valait mieux fréquenter les tavernes et les lupanars, commettre des adultères, des viols, des incestes, et même des meurtres, que de s'abstenir de l'adoration des statues de Jésus-Christ, de sa sainte mère et des glorieux martyrs. Tel est le précis des livres Carolins ou de l'ouvrage attribué à Charlemagne sur le culte des images.

Cette même année fut signalée par une nouvelle hérésie qui s'éleva en Espagne. Élipand, archevêque de Tolède, consulta Félix, prélat d'Urgel, dont il avait été le disciple, afin de savoir de quelle manière il reconnaissait Jésus-Christ comme fils de Dieu ; s'il le tenait pour fils naturel, ou pour fils adoptif. Félix répondit que selon la nature humaine, Jésus-Christ n'était que le fils adoptif de Dieu ; et que selon la nature divine, il en était le fils naturel. Élipand ayant approuvé la décision de son maître, propagea cette doctrine dans les Asturies et dans la Galice ; Félix, de son côté, la répandit au delà des Pyrénées, dans la Septimanie ou province du Languedoc. Adrien, instruit de cette hérésie sacrilège, adressa une lettre à tous les évêques d'Espagne, pour les exhorter à se prémunir contre la doctrine nouvelle qui semblait flétrir la conduite de la Vierge Marie et la représenter comme une femme adultère. Sa Sainteté les engageait à demeurer fermes dans la foi de l'Église orthodoxe et à s'en rapporter à saint Pierre, « qui, ajoutait-il, avait positivement reconnu Jésus-Christ pour le fils du Dieu vivant. » Il rapportait également les passages de plusieurs Pères grecs et latins, afin d'établir par leur autorité que le nom d'enfants adoptifs convient aux chrétiens, et non à Jésus-Christ.

En même temps il se plaignit de différents abus qui s'étaient

introduits dans les Églises d'Espagne. En effet, quelques prélats de cette province reculaient la célébration de la fête de Pâques au delà du temps prescrit par le concile de Nicée ; d'autres traitaient d'ignorants les fidèles qui refusaient de manger du sang de porc et des viandes d'animaux étouffés ; un grand nombre de prêtres, abusant du texte des Écritures sur la prédestination, niaient le libre arbitre ; enfin la plupart des prélats, se conformant aux mœurs des juifs et des païens, scandalisaient les chrétiens par des mariages illicites, ou entretenaient plusieurs concubines dans leurs maisons. Les évêques renfermaient dans leurs demeures épiscopales des courtisanes et des eunuques, sous prétexte de vouloir convertir les Arabes en se rapprochant de leurs mœurs ; mais, en réalité, afin de continuer plus facilement une vie de scandale et de débauches.

Le pape lança contre eux des anathèmes terribles, et ordonna au métropolitain Élipand d'assembler à Tolède un concile national pour examiner sa doctrine sur le Sauveur et l'erreur de Migèce sur la fête de Pâques. L'archevêque obéit, et le concile déclara, contrairement aux opinions du pontife, qu'on pouvait enseigner l'adoption de Jésus-Christ.

Charlemagne, qui désirait maintenir l'unité de croyances dans ses états, écrivit au saint-père pour qu'il prit lui-même une décision solennelle sur cette importante question. Adrien, intimidé par la décision des prélats d'Espagne, n'osa pas rassembler un nouveau synode ; il se contenta de rappeler les passages des Pères qu'il avait déjà cités, et traita de sacrilèges ceux qui voulaient argumenter sur un article de foi que saint Pierre avait confessé en disant à Jésus : « Vous êtes le